



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 18987

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la bioéthique et sur les problèmes vécus par les couples. Ces derniers rencontrent bien souvent des difficultés insurmontables pour pouvoir un jour avoir des enfants. Un certain nombre d'associations représentant ces couples souhaitent que la révision de cette loi prenne en compte leur douleur et proposent des mesures telles que l'aide au don d'ovules, la suppression de l'obligation légale de congeler pendant six mois les embryons issus du don d'ovocytes, voire même la légalisation des « mères porteuses ». Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître l'avis de son ministère sur ce dossier particulièrement délicat. Il lui demande également si d'autres solutions telles que l'assouplissement des conditions d'adoption ne pourraient pas permettre de répondre à l'attente de ces parents.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18987

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2003, page 4044